

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 181 autorisant la ratification du protocole portant amendement à la convention européenne pour la répression du terrorisme

Sénat (première lecture)

Dépôt le 24 janvier 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 178 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. André Rouvière - Rapport n° 453 (2006-2007) (19 septembre 2007)

Discussion et adoption le 25 septembre 2007 - Projet de loi n° 139 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 26 septembre 2007 - N° 181

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Marc Roubaud (18 septembre 2007) - Rapport n° 240 (2 octobre 2007)

Discussion et adoption définitive le 9 octobre 2007 - Projet de loi n° 40

Promulgation

Loi n° 2007-1474 du 17 octobre 2007 publiée au J.O. du 18 octobre 2007 (p. 17169)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [9 octobre 2007] (p. 2663)

Intervention du Gouvernement
M. Jean-Marie Bockel (p. 2663)

Présentation du rapport de la commission des affaires étrangères
M. Jean-Marc Roubaud (p. 2664)

Discussion générale
M. François Loncle (p. 2664) ; M. Jean-Claude Mignon (p. 2665)

Intervention du Gouvernement
M. Jean-Marie Bockel (p. 2666)

Discussion de l'article unique [9 octobre 2007] (p. 2666)

Vote des groupes

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :
pour : M. François Loncle (p. 2665)
Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire :
pour : M. Jean-Claude Mignon (p. 2666)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 2666)